

**Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 45 225 111**  
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h (17 h le vendredi)

**NOUVELLES GARANTIES 2019**

Remboursements maximum de la mutuelle  
(y compris remboursement de la sécurité sociale),  
dans la limite des frais réels. Les garanties sont « responsables ».

**BASIC                      MEDIUM                      CONFORT**

<b>HOSPITALISATION</b>			
prise en charge par la sécurité sociale (y compris frais d'accouchement)			
• Frais de séjour en secteur conventionné	100 % FR limités à 600 % BR		
• Frais de séjour en secteur non conventionné	90 % FR limités à 600 % BR		
• Honoraires médicaux et chirurgicaux en secteur conventionné (médecins DPTAM)	100% FR limités à 600% BR		
• Honoraires médicaux et chirurgicaux en secteur conventionné (médecins NON DPTAM) ou en secteur non conventionné	100% FR limités à 200% BR		
• Forfait journalier	100 % FR		
• Chambre particulière (limité à 30 jours par séjour en psychiatrie)	45 €/jour	60 €/jour	80 €/jour
• Lit accompagnant enfants moins de 16 ans	100% FR	100% FR	100% FR
• Lit accompagnant enfant de 16 ans ou plus (si séjour supérieur à 2 jours et dans la limite de 5 jours)	45 €/jour	60 €/jour	80 €/jour
• Frais de transport	100% BR	135% BR	205% BR
• Participation forfaitaire pour les actes et dans les conditions définies à l'article R 322-8 du code de la Sécurité sociale	100% FR		
<b>MATERNITE – ADOPTION PLENIERE</b>			
• Allocation en cas de naissance ou d'adoption plénière	200€/enfant		
<b>FRAIS MEDICAUX COURANTS remboursés par la sécurité sociale</b>			
• Consultations, visites généralistes et spécialistes (médecins DPTAM)	100% BR	<b>170% BR</b>	210% BR
• Consultations, visites généralistes et spécialistes (médecins NON DPTAM)	100% BR	<b>150% BR</b>	190% BR
• Auxiliaires médicaux	100% BR	130% BR	200% BR
• Analyses et examens de laboratoire	100% BR	130% BR	200% BR
• Actes techniques médicaux (médecins DPTAM)	100% BR	<b>170% BR</b>	210% BR
• Actes techniques médicaux (médecins NON DPTAM)	100% BR	<b>150 % BR</b>	190% BR
• Actes d'imagerie et d'échographie (médecins DPTAM)	100% BR	<b>170% BR</b>	210% BR
•			
• Actes d'imagerie et d'échographie (médecins NON DPTAM)	100% BR	<b>150% BR</b>	190% BR
• Pharmacie (vignettes blanches, bleues, orange)	100% BR	100% BR	100% BR

FRAIS DENTAIRE			
• Soins dentaires remboursés par la Sécurité sociale	100 % BR		
• Prothèses dentaires et inlays onlays remboursés par la Sécurité sociale (si le plafond global est atteint, le niveau des prestations est égal à 100% BR)	<b>séc.sociale + montant global de 450 € / an / bénéficiaire</b>	<b>séc.sociale + montant global de 500 € / an / bénéficiaire</b>	<b>séc.sociale + montant global de 600 € / an / bénéficiaire</b>
• Piliers de bridges sur dents saines (1)			
• Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale			
• Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale (adulte et/ou enfant)			
• Implants dentaires, prothèses provisoires non-remboursés par la Sécurité sociale (limitation à 2 actes par an et par bénéficiaire)	-	-	300€/ acte
FRAIS D'OPTIQUE <small>limité à 1 équipement tous les 2 ans sauf pour les mineurs ou en cas d'évolution de la vue</small>			
• Verres et monture remboursés par la Sécurité sociale	<b>séc.sociale + grille optique annexée</b>	<b>séc.sociale + grille optique annexée</b>	<b>séc.sociale + grille optique en annexe</b>
• Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale	séc.sociale + 200 € / an / bénéficiaire	séc.sociale + 250 € / an / bénéficiaire	séc.sociale + 300 € / an / bénéficiaire
• Chirurgie réfractive de l'œil (limitation à 2 actes par an et par bénéficiaire)	-	-	300 € / œil
APPAREILLAGE remboursé par la sécurité sociale			
Prothèses auditives (limitation à un équipement stéréophonique [2 oreilles] une fois tous les 4 ans par bénéficiaire)	135 % BR	135 % BR	205 % BR
Orthopédie et autres appareillage	135 % BR	135 % BR	205 % BR
PRESTATION DE PREVENTION			
Vaccin anti-grippe et autres vaccins remboursés par la Sécurité sociale	100% BR		
Vaccin non remboursé par la Sécurité sociale	6 % PMSS / an / bénéficiaire		
Détartrage remboursé ou non par la Sécurité sociale (limitation à 2 actes par an et par bénéficiaire)			
Pilule contraceptive non remboursée par la Sécurité sociale	séc.sociale et montant global de 50€/ an / bénéficiaire		
Bilan nutritionnel non remboursé par la Sécurité sociale			
Substituts nicotiques remboursés par la Sécurité sociale			
• <b>Bien-être</b> (Chiropractie, acupuncture, ostéopathie (2), étio-pathie, <b>homéopathie, naturopathie, diététicien, psychologue</b> ) non remboursée par la Sécurité sociale (limitation à 4 séances par an et par bénéficiaire) (3)	<b>40 € / séance</b>	<b>45 € / séance</b>	<b>60 € / séance</b>
SERVICES +			
Service assistance à domicile vie quotidienne	OUI		
Action sociale (selon la situation)	Commission du Conseil d'administration de la Mutuelle		

BR : base de remboursement de la Sécurité sociale.

FR : frais réels.

PMSS 2019 = 3377 €

DPTAM / Non DPTAM (ou OPTAM / Non OPTAM) : Praticiens ayant signé ou non le Dispositif (Option) de Pratique Tarifaire Maîtrisée (anciennement CAS : Contrat d'Accès aux Soins)

<sup>(1)</sup> Remboursement limité à 107,50 € /acte pour le niveau BASIC et à 215 € / acte pour les niveaux Médium et Confort.<sup>(2)</sup> Séances dispensées par un diplômé d'Etat de kinésithérapie et/ou enregistré au répertoire national<sup>(3)</sup> Séances dispensées par un professionnel de santé référencé auprès de l'Ordre concerné (n°RPPS) ou de l'ARS de sa région (n° ADELI)

## Grille OPTIQUE PLASTICIA SANTE

Les montants de la garantie s'ajoutent au Remboursement Sec Soc. dans la limite des Frais Réels.

Prise en charge limitée à 1 équipement tous les 2 ans sauf pour les mineurs ou en cas d'évolution de la vue.

Garanties	Bénéficiaires	Equipements	Prestations maximum	Dont monture limitée à
Garantie BASIC	Enfant	Monture + verres	200 €	100 €
Garantie BASIC	Adulte	Monture + verres simples	220 €	100 €
Garantie BASIC	Adulte	Monture + verres complexes ou très complexes	460 €	100 €
Garantie MEDIUM	Enfant	Monture + verres	250 €	100 €
Garantie MEDIUM	Adulte	Monture + verres simples	290 €	150 €
Garantie MEDIUM	Adulte	Monture + verres complexes ou très complexes	530 €	150 €
Garantie CONFORT	Enfant	Monture + verres	300 €	150 €
Garantie CONFORT	Adulte	Monture + verres simples	340 €	150 €
Garantie CONFORT	Adulte	Monture + verres complexes ou très complexes	610 €	150 €

NB : Pour un équipement mixte (par exemple 1 verre simple + un verre complexe), le montant de la garantie est la moyenne des deux classes.